

SAS COTRAC

Route de la centrale
ZI des Anseraillies
59136 WAVRIN
Tél : 03 20 17 03 60
Fax :
Site web : <https://cotrac.fr>
Email : info@cotrac.fr



M. Sylvain DUBOIS
CORNUS
46330 CENEVIERES

Facture en Euros

Numéro de commande client: COXDXSXS
Commande Web: COXDXSXS

Numéro	Date	Code client	Date échéance	Mode de règlement	N° de Tva intracom
FC115577	05/06/2025	CW017132	05/06/2025	Carte Bancaire Comptant sur site WEB	FR24449439021

Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
Transformé de : Bon de livraison N° BL126929 du 04/06/2025.				
Transformé de : Commande N° CC091449 du 03/06/2025.				
Dent Accort® V17TYL (Clavetage : SANS)	4,00	7,18	28,72	20,00
Clavette Accort® V13-17PN pour V13SYL / V17TYL / V17VY / V18	4,00	3,50	14,00	20,00
Tube de Graisse Universelle Accort® Lubricants EP2 400g	12,00	4,0000	48,00	20,00

*Pièces
Tracts*

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	90,72	18,14

Total HT	90,72
Port HT	0,00
Total HT Net	90,72
Total TVA	18,14
Total TTC	108,86
Acomptes	108,86
Net à payer	0,00 €

Siret : 32341713900025 - APE : 4663Z - RCS : Lille 82 B 27 N° TVA intracom : FR05323417139 - Capital : 30 000,00 €
Banque : HSBC EUR à LILLE Cédex / RIB 30056009420942001765593 / IBAN FR7630056009420942001765593 / BIC CCFRFRPP

Papillon à découper et à joindre à votre règlement :

DATE : 05/06/2025
 CLIENT : CW017132
 N° FACTURE : FC115577
 NET A PAYER : 0,00 €

Aucun escompte ne sera décompté en cas de paiement anticipé.

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009). Toute contestation ou litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Lille, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité du défendeur. RESERVES DE PROPRIETE : les marchandises vendues, même livrées, restent la propriété de notre société jusqu'à complet paiement du prix. A ce titre COTRAC pourra de plein droit exiger la restitution immédiate en cas de défaut de paiement intégral. Toutefois, la responsabilité est transférée à l'acheteur à compter de la livraison des marchandises. En application de la loi N°80-335 du 12 mai 1980, la SARL COTRAC, se réserve le droit de revendiquer entre les mains de son débiteur tombé en règlement judiciaire ou en liquidation des biens, les marchandises livrées, mais non encore intégralement payées. VOIR CONDITIONS GENERALES AU VERSO.